



Contre le coup de force du gouvernement : PLUS QUE JAMAIS : RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !

Les salariés du public comme du privé, les étudiants les lycéens se sont mobilisés par la grève, les manifestations, pour exiger le retrait de cette loi. Ils ont fait grève et manifesté à 500 000 le 9 mars, à 1 200 000 le 31 mars, à 500 000 le 28 avril.

Les débats parlementaires à peine entamés, le gouvernement, dans l'impossibilité de trouver une majorité à l'Assemblée nationale pour voter une loi rejetée par tous, décide de recourir à l'article 49-3 de la Constitution : l'adoption sans vote de la loi !

Les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL ont décidé de faire de ce jeudi 12 mai une journée de mobilisation contre le coup de force inacceptable du gouvernement, pour préparer les prochaines échéances, et notamment **les Grèves interprofessionnelle et les manifestations le 17 et 19 mai, contre le coup de force gouvernemental, pour exiger le retrait de la loi travail**

La « loi travail »

- Avec la loi travail, chaque entreprise pourrait, à coup de chantage à l'emploi, fabriquer son propre « code », ses propres règles !
- Ce serait la fin du Code du travail comme protection minimale des salariés, la fin des conventions collectives qui établissent, pour les entreprises d'une même branche, les règles minimales applicable en matière de temps de travail, de congés, de grille de salaire...
- La loi Travail ce serait un coup fatal porté à la médecine du travail
- La loi Travail ce serait la facilitation des licenciements pour cause économique, la sécurisation juridique des patrons voyous.
- La loi Travail, ce serait un avenir de précarité « à vie » pour la jeunesse
- La loi Travail, c'est la perspective annoncée de sa traduction dans le public avec en perspective la destruction des statuts de la fonction publique.

Elles appellent à un rassemblement le 12 mai, à 11 h 30 devant la préfecture pour appuyer le dépôt d'une motion intersyndicale exigeant le retrait de la loi Travail.

Elles sont prêtes à répondre à toute initiative de leurs centrales syndicales nationales, notamment l'appel à une manifestation nationale

Elles demandent à leurs structures de préparer, en intersyndicale, avec les salariés, des réunions d'information, des assemblées générales pour préparer les 17 et 19 mai et la suite à donner pour obtenir le retrait de la loi.

**CONTRE LE COUP DE FORCE DU GOUVERNEMENT :
17 ET 19 MAI,
GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE PUBLIC-PRIVÉ
ET MANIFESTATIONS.
UN SEUL MOT D'ORDRE :
RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !**

Manifestations des 17 et 19 mai :

Angers :

Place Leclerc 10 h 30